

Lettre d'intention du CRDO

Conformément à la décision prise par la direction de l'INSHS, le CRDO est désormais unifié et les deux laboratoires qui en ont la responsabilité provisoire, le LACITO et le LPL sont chargés de conduire le processus qui permettra d'établir, dans les meilleurs délais, une gouvernance homogène et représentative de la communauté. Nos laboratoires travaillent donc à la mise en place d'un nouveau conseil scientifique qui sera chargé de définir la structure de gouvernance et de fixer le mode de fonctionnement du CRDO ainsi que ses objectifs.

Les principes qui guident notre réflexion dans ce processus restent ceux qui ont fondé notre démarche dès l'origine. Nous travaillerons en particulier sur quatre aspects :

- représentativité des laboratoires et organismes producteurs de ressources
- réflexion sur l'élargissement du périmètre initial du CRDO aux données orales d'autres disciplines (anthropologie, philosophie, histoire, etc.)
- concertation en vue de la création d'un portail unique d'entrée permettant le dépôt
- structuration des métadonnées de façon à permettre l'interopérabilité des interfaces de consultation, les formats de métadonnées actuels étant très différents dans les deux « préfigurations » du CRDO.

Parallèlement à ces actions de structuration, nous poursuivrons et compléterons les travaux engagés dans le cadre de l'opération pilote sous l'égide d'ADONIS (« CRDO-Aix » et « CRDO-Paris »). Il s'agira en particulier de conduire les actions suivantes :

- Homogénéisation de l'indexation et des modes de diffusion des deux sources de données (« aixoises » et « parisiennes ») ; pour cela, tenue d'ateliers LPL-LACITO. Cette homogénéisation est une priorité, elle doit permettre la création d'un point unique d'entrée.
- Préparation d'un élargissement du champ disciplinaire du CRDO : élargissement aux données non verbales (par exemple gestualité) et aux domaines hors linguistique (sociologie, anthropologie, histoire, etc.). Etude des métadonnées associées.
- Valorisation des objets et des équipes de recherche. La préfiguration « LPL » du CRDO propose d'ores et déjà une structure permettant la création d'espaces de travail autour des ressources déposées ; un travail technique est nécessaire pour envisager la généralisation de cette structure et son renforcement au sein du futur « CRDO unifié ».
- Valorisation et contrôle par les laboratoires producteurs : développement d'une méthodologie permettant aux producteurs de garder le contrôle de leurs données et des services associés.
- Choix des modalités d'authentification des utilisateurs et des licences. Réflexion sur l'utilisation d'un identifiant identique aux autres services CNRS.
- Intégration du « CRDO unifié » au réseau européen CLARIN. Réflexion sur la façon dont l'intégration en cours de la préfiguration aixoise dans CLARIN peut être transposée au « CRDO unifié », en fonction des choix techniques qui y seront effectués (il est souhaitable que le « CRDO unifié » bénéficie des acquis des deux préfigurations, dans toute la mesure du possible.)

Le document joint fournit des précisions. La mise en œuvre de ces actions repose sur des ressources humaines permettant de soutenir les efforts consentis aujourd'hui par les deux laboratoires. Nous avons pour cela besoin de deux CDD assistants ingénieurs : l'un affecté au développement du portail et des ses ressources, l'autre chargé du contact et du suivi des laboratoires producteurs de ressources. Le budget sollicité pour l'année en cours (détaillé en annexe) s'élève à 72.000 €. L'affectation de l'un des deux CDD à chacun des deux laboratoires est envisagée.

François JACQUESSON
Directeur du LACITO



Philippe BLACHE
Directeur du LPL

